FACULTÉ
MÉDECINE, MAÏEUTIQUE, SCIENCES DE LA SANTÉ
Université Catholique de Lille 1875

Formation Cadre de Santé (IFCS)

Diplôme d'État – Rentrée Septembre 2027

Contact : Aurore Dengremont
Secrétaire pédagogique IFCS / Puéricultrice / Formation continue Campus Humanicité
aurore.dengremont@univ-catholille.fr
03 20 21 86 63

www.fmms.fr
@fmmslille

Les missions du cadre de santé sont nombreuses : organiser et coordonner des équipes et des activités médicales et paramédicales, assurer le suivi administratif et budgétaire, élaborer et développer des protocoles de soins d'hygiène et de santé, optimiser le fonctionnement d'un service de soins et participer aux projets mis en œuvre par l'établissement, former de futurs professionnels de santé. Ce métier peut s'exercer au sein d'un établissement de santé ou de formation.

Les qualités requises pour exercer cette activité sont des capacités relationnelles, de l'agilité managériale et le sens des responsabilités.

35 PLACES DISPONIBLES

VENEZ NOUS RENCONTRER

Webinaire :
30 septembre 2026 à 17h
1er décembre 2026 à 17h
11 février 2027 à 17h
Réunion d'information-tables rondes :
20 janvier 2027 à 14h

DATES CLÉS

Préinscription sur **www.fmms.fr**
- Clôture des candidatures : **15 février 2027 à minuit**
- Concours écrit : **15 mars 2027 à 14h**
- Résultats d'admissibilité : **5 avril 2027 à 14h**
- Epreuve orale : **10, 11 et 12 mai 2027**
- Affichage des résultats d'admission : **18 mai 2027**
- Confirmation d'inscription : **28 mai 2027 à minuit**

LIEU DE FORMATION

Faculté de Médecine, Maïeutique, Sciences de la Santé
Campus Humanicité
2 rue Théodore Monod
59465 LOMME Cedex

Bénéficie du soutien financier de la Région Hauts-de-France

2 formations en 1 sur le même campus :
- Diplôme d'État de cadre de santé
- Master 2 Droit, Economie, Gestion parcours « Management des Organisations Sanitaires, Sociales et Médico-Sociales » en partenariat avec ESSLIL et porté par l'UPHF, Université Polytechnique des Hauts-de-France

DIPLÔME NATIONAL DE MASTER CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

DIPLÔME D'ÉTAT CONTRÔLÉ

POUR QUI ?

- Être titulaire du diplôme d'infirmier, kinésithérapeute, diététicien, ergothérapeute, technicien de laboratoire ou manipulateur en électroradiologie médicale et avoir exercé pendant 4 ans au 31 janvier de l'année du concours.

OBJECTIFS

- **Garantir** la qualité d'encadrement
- **Assurer** l'efficacité et la pertinence de l'encadrement en matière de gestion des équipes et des activités
- **Accompagner** l'évolution rapide des établissements de santé et des pratiques professionnelles
- **Favoriser** une culture et un langage commun à l'ensemble des cadres de santé
- **Préparer** les étudiants cadres à l'exercice des fonctions d'animation, de gestion, de formation
- **Développer** les aptitudes à la prise de responsabilités d'encadrement et à la prise de décision

PROCESSUS D'ÉVALUATION

- Epreuves écrites et orales
- Évaluation des stages
- Mémoire de recherche

TARIFS*

- Financement personnel : **5 750€** (il est possible de mobiliser votre CPF)
- Financement tiers (employeur, OPCO...) : **10 430€**

Frais annexes
Frais de candidature (concours) : **gratuit**
Frais de conventionnement / Jury rectoraux : **200€**
Services étudiants : **92€**
Participation projet étudiant : **20€**

** Cette estimation n'est pas contractuelle. Les frais sont calculés sur la base 2026/2027 et peuvent varier.*

UNE FORMATION EN ALTERNANCE DE 42 SEMAINES (Septembre 2027 - Juin 2028)

PÉRIODES DE STAGES :
- 1 semaine de stage en santé publique
- 3 semaines de stage d'initiation à la fonction cadre
- 4 semaines de stage d'encadrement en établissement sanitaire ou médico-social
- 4 semaines de stage en établissement de formation sanitaire ou social
- 4 semaines d'approfondissement d'un module

PÉRIODE DE VACANCES :
- 1 semaine sur l'année universitaire 2027-2028

CONCOURS À LA FORMATION CADRE DE SANTÉ

Le concours IFCS est constitué de :
- une épreuve d'admissibilité : écrit d'une durée de 4 heures
- une épreuve d'admission : oral à partir d'un dossier rédigé par le candidat.

Si vous êtes admis au concours mais que votre établissement a besoin de reporter votre formation, vous gardez le bénéfice du concours pendant 1 an, renouvelable 1 fois.

CANDIDATURES JUSQU'AU 15 FÉVRIER 2027 À MINUIT

1. Créer un compte sur l'espace admission **espace.admission.univ-catholille.fr**, puis choisir la Faculté de Médecine, Maïeutique, Sciences de la Santé
2. Téléverser les documents demandés directement sur la page dédiée
   - Un CV
   - Une lettre de motivation (numérique de préférence) à adresser à Madame la directrice
   - Une copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
   - Copie du diplôme professionnel
   - Attestation de l'employeur justifiant des 4 ans d'exercice professionnel
   - Attestation sur l'honneur pour la transmission des pièces médicales obligatoires
   - Lettre d'appréciation et/ou de recommandation de l'employeur - optionnel
3. Suivre l'évolution de votre dossier directement en ligne sur votre compte

SESSION PRÉPARATOIRE AU CONCOURS IFCS

Il est possible de faire une préparation au concours en lien avec votre futur projet professionnel dans notre établissement. Nous proposons **5 sessions de 3 jours de septembre 2027 à février 2028 (105 heures).**

OBJECTIFS
- **Se préparer** aux épreuves de sélection en vigueur
- **Favoriser** le développement du projet professionnel en lien avec une fonction d'encadrement
- **Mobiliser** et développer les compétences inhérentes à la profession
- **Développer** la démarche de projet
- **S'initier** aux différents champs du métier
- **Développer** la réflexivité

MOYENS
- Apports théoriques et méthodologiques
- Mobilisation des savoirs expérientiels
- Régulation de groupes et co-construction
- Approche conceptuelle et application terrain

INTERVENANTS
- Juriste
- Sociologue
- Éthicien
- Coach (management, éloquence...)
- Formateur IFCS

FRAIS DE SCOLARITÉ
1 499€ *(pas de frais de candidature)*
- Paiement à titre individuel : joindre le chèque des frais de scolarité à l'ordre de l'ICL
- Paiement par l'employeur : joindre l'attestation de prise en charge financière par l'employeur

ENVOI DU DOSSIER
> par mail à aurore.dengremont@univ-catholille.fr
> par courrier à FMMS Campus Humanicité - IFCS
2 rue Théodore Monod - CS 40911 - 59465 LOMME CEDEX

Université Catholique de Lille 1875

Faculté de Médecine, Maïeutique, Sciences de la Santé

CAMPUS VAUBAN
60 boulevard Vauban
CS 40109 - 59016 Lille Cedex
03 20 13 41 30

CAMPUS HUMANICITÉ
2 rue Theodore Monod
CS 40911 - 59465 Lomme Cedex
03 28 36 10 10

fmms@univ-catholille.fr

www.fmms.fr

@fmmslille

INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE (ICL), ASSOCIATION 1875 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
ET ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE D'INTERET GENERAL (EESPIG)
60 BOULEVARD VAUBAN • CS 40109 • 59016 LILLE CEDEX • FRANCE • SIRET 775 624 240 000 13 • CODE APE 8542 Z
N° TVA Intracommunautaire FR 66 775 624 240 • Organisme de formation, enregistré sous le n°31 59 00468 59
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Communication FMMS - Studio graphique UCL - Septembre 2026 - Photos : David PAUWELS - Document non contractuel